



# La Gazette d'AVAILLES

Journal municipal d'informations de la commune d'Availles



## Le mot du Maire



Comme chaque début d'année, c'est l'occasion de faire le point sur les finances de celle écoulée et de prendre les décisions pour les projets 2024. Nous vous en faisons un point dans les pages suivantes. Depuis le 1er janvier, le tri des biodéchets est obligatoire. C'est l'Agglomération qui a la responsabilité de la collecte des déchets, mais son efficacité est l'affaire de chacun de nous. Nous devons tous faire en sorte qu'il n'y ait plus de biodéchets dans les sacs noirs. Pour éviter de les envoyer à l'enfouissement ils doivent être déposés dans un composteur installé chez vous. L'Agglo a prévu une évolution du plan de collecte des déchets au cours des prochains mois avec la mise à disposition de bacs individuels. Les dépôts sauvages de déchets continuent d'être un problème dans notre commune. Vous êtes nombreux à nous en avertir quand vous en êtes témoins. Lorsqu'on les trouve dans les chemins, il est vraisemblable que ce ne sont pas les habitants de la commune qui en sont à l'origine. C'est par contre différent quand ce sont des ordures déposées auprès des globes à verres et à papiers. Ce n'est pas très compliqué d'éviter ces désagréments pour tous. La réglementation a évolué et nous permet d'y installer des caméras, c'est ce que nous avons prévu de faire.

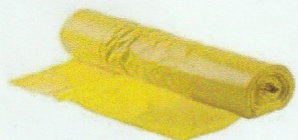
Merci pour votre engagement et votre participation active à la préservation de notre environnement et très bonne lecture de ce nouveau numéro de notre Gazette...

**Bernard Biet**

## Distribution des sacs jaunes

Elle aura lieu aux ateliers municipaux, rue Treuille, les mardi 16 et jeudi 18 avril de 16h00 à 17h30 et le samedi 20 avril de 9h00 à 11h30.

Nous rappelons que des composteurs à petits prix peuvent être commandés sur le site internet de Grand Châtellerault : <https://www.par-ici-les-bons-gestes.fr/infos-et-astuces/vente-de-composteurs-2023/>



Pour les personnes ne disposant pas d'internet, la commande pourra être passée à l'occasion de la distribution des sacs jaunes.

## Sapeurs Pompiers volontaires

Que ce soient pour les incendies, les catastrophes naturelles ou le secours aux victimes de la route ou des accidents de santé, nous pouvons compter sur les Sapeurs Pompiers.

La particularité de ce corps est d'être composé d'un certain nombre de professionnels permanents mais aussi de volontaires qui représentent près de 80% des effectifs. Ces derniers assurent une veille et sont mobilisables à chaque fois qu'un événement exceptionnel survient et leur niveau de compétence doit être maintenu au plus haut niveau par une formation et un entraînement permanents.

C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de toujours recruter de nouveaux volontaires.

Cet engagement citoyen est très valorisant, pensez-y !

Les jeunes doivent aussi se sentir concernés. En s'engageant dans les Jeunes Sapeurs Pompiers, ils peuvent acquérir des compétences et des expériences qui pourront leur être utiles dans leur avenir professionnel.

Renseignez-vous : 05.49.21.00.88  
et [chattellerault@sdis86.net](mailto:chattellerault@sdis86.net)



**Devenez vous aussi sapeur-pompier volontaire.**

Contactez le chef de centre au 05 49 21 00 88 ou à l'adresse suivante : [chattellerault@sdis86.net](mailto:chattellerault@sdis86.net)



## Elections européennes

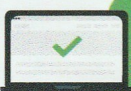
Elles auront lieu le 9 juin 2024.

Pour les personnes majeures, voter est un droit mais aussi un devoir citoyen.

Si vous souhaitez voter à Availles pour ce scrutin, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

Si cela n'est pas encore le cas, vous devez faire cette démarche au plus tard le 3 mai 2024 (ou, par internet, au plus tard le 1er mai 2024).

Vous avez trois possibilités pour cela : par internet, en vous rendant à la mairie ou par courrier. Vous pourrez trouver toutes les informations utiles en vous connectant à ce site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1937> ou éventuellement en prenant contact avec la mairie (05.49.93.60.09)



[www.availlesenchatellerault.fr](http://www.availlesenchatellerault.fr)  
Vous y trouverez toutes les adresses et informations utiles.

● Directeur de publication : Bernard Biet, maire d'Availles



## Enquête énergies renouvelables

Les communes sont tenues d'identifier les "Zones d'Activation des Énergies Renouvelables" et de les communiquer à la population pour recueillir son avis. Nous avons prépositionné les zones à privilégier sur la commune et les avons reportées sur des cartes qui peuvent être consultées par les habitants selon trois possibilités : affichage en mairie, en pièce jointe de la communication Intramuros ou sur le site internet de la commune.

Un cahier été ouvert en mairie pour recueillir les observations des habitants jusqu'au 30 avril. Il pourront aussi les formuler par courrier ou mail.

Une synthèse en sera faite qui permettra au Conseil Municipal du mois de mai de se prononcer sur les propositions. Elles seront ensuite adressées à la Direction Des Territoires avant la fin juin pour officialisation.

Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/planification-des-energies-renouvelables-et-donnees>

## Conférence "route de Chauvigny"

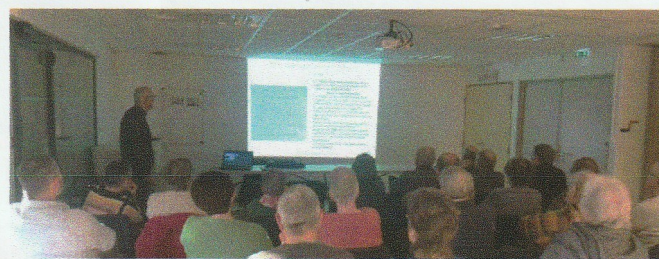
Le jeudi 7 mars, des amateurs du patrimoine se sont retrouvés à l'Espace Descartes pour suivre un exposé sur la construction de la route départementale qui relie Châtelleraud à Chauvigny. Il était animé par Jean-Paul Brajard, habitant de la commune et membre du Centre Châtelleraudais Histoire et Archives.

S'appuyant sur des documents d'époque, il a raconté comment était née l'idée de créer une nouvelle route pour remplacer le cheminement complexe passant par Availles et les coteaux de la forêt qui était utilisé jusqu'alors.

Histoire aussi des difficultés administratives et techniques qui n'avaient pas manqué d'apparaître et des relations houleuses entre un propriétaire d'Availles exproprié et l'administration ou l'entreprise chargée des travaux.

Un bon moment à la fois instructif et amusant !

À la fin de la réunion les participants se sont déclarés très satisfaits et désireux de voir se renouveler ces rencontres sur d'autres sujets.



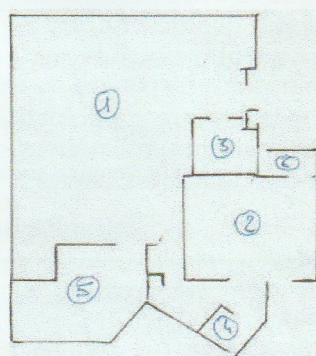
## Un point sur les travaux

La réfection de l'ancienne salle des fêtes et de la mairie a bien avancé.

Le gros œuvre a été conduit avec efficacité et rapidité par les entreprises, dont deux d'Availles pour une part importante des travaux : toiture revue et huisseries changées à la mairie, aménagement de la future chaufferie collective, reconfiguration, désamiantage, pose des huisseries et de la toiture pour l'ancienne salle des fêtes. C'est maintenant l'aménagement intérieur et la présentation extérieure qui vont démarrer avec un objectif de livraison au début du mois de juin.

Cela permettra ensuite de procéder au déménagement temporaire des services administratifs de la mairie dans ces nouveaux locaux et d'entamer les travaux de reconfiguration de la mairie qui devraient se terminer à la fin de l'année.

Les salles seront mises à disposition des associations et des Avillais au début de janvier 2025.



Voici une idée de la configuration intérieure :

1 : Salle 1 - 120 m<sup>2</sup>

2 : Salle 2 - 40 m<sup>2</sup>

3 et 4 : WC

5 et 6 : Rangements

Les salles auront toutes les deux un accès direct par l'extérieur

## Le point sur les comptes de la commune tels que validés par le Conseil Municipal du 19 février

Chiffres arrondis, exprimés en K€ (multiplier par 1000)

### Constatés 2023

**Fonctionnement** : Dépenses : 1 033 - Recettes : 1 293 - Excédent : 290

**Investissements** : Dépenses : 1 024 - Recettes : 1 046

En cours de dettes : 693 soit 2.2 ans d'autofinancement

Le budget principal 2023 : le résultat a légèrement diminué par rapport à 2022. Malgré un programme d'investissement soutenu, le fonds de roulement s'est maintenu au dessus de 600 000 € sans avoir eu recours à l'emprunt.

### Budget 2024

**Fonctionnement** : Dépenses : 993 - Recettes : 1 353 - Excédent : 359

**Investissements** : Dépenses : 2 430 - Recettes : 1 855 (Emprunt travaux boulangerie : 160)

Le programme d'investissements de 2024 est important et conditionné aux aides dont pourra bénéficier la commune. Comme en 2023, les budgets d'investissement resteront axés sur la maîtrise des futures dépenses énergétiques.



## Visite du Conseil

Au soir du lundi 30 janvier, les responsables de l'usine Johnson Screens, installée dans la zone industrielle des Varennes depuis 1984, ont reçu une délégation du Conseil Municipal pour présenter leur entreprise et ses productions

Cette entreprise d'origine américaine est spécialisée dans la fourniture de systèmes de filtration pour l'eau et les forages. Comptant parmi les leaders mondiaux dans son domaine de compétence, elle conçoit et réalise des équipements de technologie complexe.

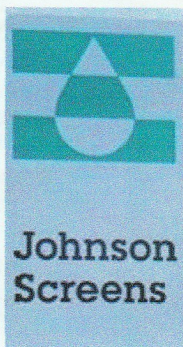
Le savoir-faire de l'entreprise et la qualité de ses réalisations sont reconnus par plusieurs certifications internationales.

Reçus par Messieurs Frédéric Devergne, directeur, M. Amaury Du Bois de Meyrignac, directeur financier et Jean-Luc Fourré, DRH, la douzaine de conseillers présents ont pu visiter les ateliers et découvrir certaines des réalisations en cours de montage. De la petite pièce à l'ensemble mesurant plusieurs mètres de longueur ou de diamètre !

L'entreprise emploie une centaine de personnes sur le site d'Availles, particulièrement dans les domaines de la chaudronnerie et de la soudure de haute précision. Ces personnels sont recrutés sur la base d'une formation initiale qui est complétée par une importante formation interne. Bien que le turnover dans l'entreprise soit faible, des postes sont régulièrement à pourvoir et il ne faut pas hésiter à déposer des candidatures.

La visite des ateliers a permis de voir des espaces de travail où l'ergonomie et la sécurité font partie des priorités.

Cette visite qui a été très appréciée par les participants a permis de mieux connaître une entreprise valorisante pour la commune.



## De l'agréable à l'utile

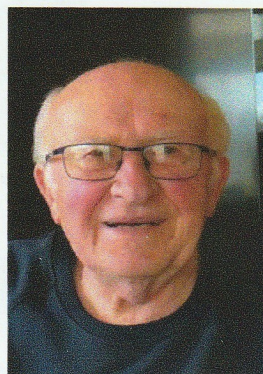
Si vous avez l'occasion ou le désir de faire des balades dans notre commune, faites comme l'une de nos habitantes :

Munissez-vous d'un sac et d'une paire de gants et ramassez les déchets que vous rencontrez dans les fossés ou en bord de route et de chemin.

En moins d'une heure vous aurez la surprise de constater que votre sac se sera bien chargé !



## Carnet noir

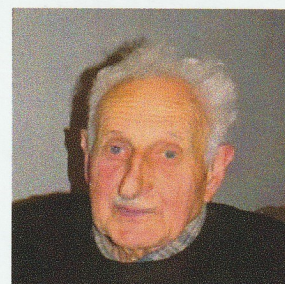


Deux figures marquantes de la commune s'en sont allées au cours de ce dernier trimestre. C'est d'abord Jacky Peltier qui nous a quittés dans le mois de janvier.

Né à Leigné-les-Bois, il s'était installé à Availles au début des années soixante-dix et s'était très vite intéressé à la vie de la commune en participant activement aux associations.

Elu au Conseil Municipal pour la première fois en 1977, il y fera cinq mandats. En 1991 il acceptera de succéder à Roger Morin au poste de maire qu'il assurera jusqu'en 2008. Au cours de cette période, il laissera son empreinte sur de nombreux projets d'évolution de la commune.

C'est ensuite François Dumoulin qui est parti à la fin de février. Le souvenir de cet homme si frêle et pourtant si costaud, restera dans nos mémoires. Il avait 93 ans et était toujours occupé dans son jardin ou dans les souterrains de sa propriété où il organisait des visites.



On le voyait aussi à l'église où, accompagné des habitants du hameau, tous les dimanches à midi il faisait sonner les cloches et terminait ce rituel par un verre de l'amitié dans son "caveau".

On se souviendra qu'il s'est occupé aussi du traditionnel feu de Saint-Jean pendant de longues années. Dans les années 1990 il organisait des marches à partir de chez lui avec une quinzaine de personnes et était toujours présent aux fêtes de la commune. Aujourd'hui il repose au cimetière de Prinçay.

Ils laisseront tous les deux l'image de personnes proches de leurs concitoyens qui se sont mises naturellement au service de la collectivité.

## Commission des relations extérieures

Elle s'est réunie le 6 mars et a principalement examiné trois points :

- Le bilan des aides matérielles qui sont apportées par la commune pour le fonctionnement de ses associations ("Contributions volontaires" selon le terme officiel)
- L'appréciation des outils de communication utilisés par la municipalité (site internet, La Gazette, Intramuros, les différents affichages.)
- Les animations prévues.

Pour mémoire les membres de cette commission sont Sophie Girault, Nathalie Pierre-Antier, Nadia Auger, Martine Pineau, Jean-Pierre Trémel, Emmanuel Millet et Christian Chaumont.

Si vous avez des idées ou des remarques à formuler, n'hésitez pas à leur en faire part.



## Alain Pichon au Conseil municipal d'Availles

Lors du Conseil du 19 février, le Président du Département de la Vienne, accompagné d'Isabelle Barreau, est venu à la rencontre des élus de la commune.

Une occasion de lui présenter l'avancement des projets municipaux en cours, notamment ceux pour lesquels le Département participe financièrement.

L'occasion aussi pour lui d'expliquer les différentes attributions du Département et les budgets qui leur sont consacrés. Il a été retenu que sur un budget total de 436 millions d'euros de dépenses, les deux tiers sont employés aux financements des actions à caractère social.

Le Département a aussi en charge l'entretien de 4780 km de routes, 703 ponts et 35 collèges publics !

Il a été confirmé que notre commune avait été choisie pour accueillir cette année l'édition estivale de "La caravane des sports". Ce sera une occasion pour nos jeunes de découvrir de manière ludique de nouvelles pratiques sportives. La date précise, entre le 15 juillet et le 7 août, n'est pas encore fixée, nous vous en informons par Intramuros dès qu'elle sera connue et par la prochaine édition de La Gazette.

Les échanges, simples et cordiaux, entre le Président et les élus ont permis d'aborder tous les sujets voulus "sans filtre", témoignant ainsi des relations de confiance qui existent entre les élus de proximité.

Une rencontre qui s'est avérée aussi agréable qu'utile.



## Adresse postale

À la demande de La Poste, les services de la mairie ont procédé à la mise à jour sur son portail numérique de toutes les adresses postales de la commune, avec nom de rue et numéro.

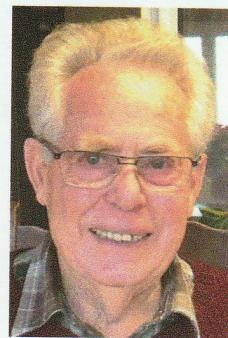
Cela afin d'éviter toute erreur de la part de votre facteur et de lui faciliter sa tournée. Utile aussi pour les services de sécurité et de secours (gendarmerie, pompiers) qui peuvent ainsi localiser plus rapidement par GPS.

**À vous maintenant de vous assurer que votre numéro et votre nom sont bien apposés sur votre boîte à lettres ou à proximité immédiate de celle-ci.**



## Alain Duverger, une vie à l'ombre du clocher de Prinçay

C'est en 1939 qu'il y est né, à quelques mètres de la maison où il réside encore aujourd'hui, construite de ses mains sur le site de l'ancienne mairie de Prinçay. De ses premières années il se souvient particulièrement des liens entre l'église et le hameau. Enfant de cœur de l'âge de cinq à treize ans, c'était la messe tous les dimanches à neuf heures sous l'autorité de l'abbé Longé et des sœurs Madeleine et Marguerite.



Tout petit, il parcourait à pied avec ses galoches les chemins pour aller à l'école du bourg, à l'époque pas de cantine ! Les repas étaient pris au café de Mme Périvier et ensuite tirés du sac chez Mme Comte.

À 14 ans, après le Certificat d'Études, il entre comme apprenti chez Jean Sénéchault pour apprendre la maçonnerie et la charpente. Il y restera jusqu'en 1970, et formera lui-même d'autres jeunes Avallais au métier.

À 17 ans il se met à la course cycliste et fait rapidement partie des meilleurs, jusqu'à rivaliser avec le champion local de l'époque, Claude Gabard !

C'est ensuite le départ sous les drapeaux pour 28 mois dont une année en Algérie où il exercera des soins infirmiers auprès des populations civiles.

Il rencontre Michèle en 1962 et ils se marient en 1964. C'est le début d'une grande aventure familiale et professionnelle.

En 1970 ils créent l'entreprise de maçonnerie-charpente et se mettent à construire bon nombre des maisons qui sortent de terre à Availles à cette époque. Une activité qui occupe dix ouvriers et qui consomme beaucoup de matériaux. Cela leur donne l'idée d'en monter un commerce. C'est ainsi qu'en 1974 est né "Mat et Bat", premier à s'implanter en bord de route de Chauvigny ; préfigurant la future zone industrielle. Il y prendront leur retraite en 2011. Alain Duverger c'est aussi l'engagement citoyen.

Il a été membre du Conseil Municipal pendant 19 ans et grand animateur des "Amis de Prinçay". Avec son ami François Dumoulin, pendant une dizaine d'années, ils passeront leurs soirées et les fins de semaine à déblayer les souterrains avec une belle complicité.

C'est aussi lui qui entretient les fossés près du cimetière, a construit les toilettes sèches installées près de l'aire de pique-nique et en entretient les tables. Il a aussi pris un réel plaisir à l'organisation avec Michèle de nombreuses fêtes comme le feu de Saint-Jean ou les repas à "Monaco" avec Les Amis de Prinçay.

Depuis 1986 il est aussi le Président local de La Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie et s'occupe à ce titre de toutes les commémorations.

Aujourd'hui il continue à faire vivre Prinçay en sonnant les cloches de l'église chaque dimanche et en assurant la succession de son ami François pour le pot convivial qui suit. François l'avait voulu ainsi et il lui est fidèle.



## Visite au Sénat

Lorsqu'il a participé au Conseil Municipal du 27 avril 2023, le Sénateur Bruno Belin a proposé qu'une délégation de nos élu(e)s se rendent à Paris pour le rencontrer sur le lieu d'exercice de son mandat au cours d'une des sessions parlementaires.



Bernard Biet a donc pris l'initiative d'organiser ce voyage qui a eu lieu le 13 mars et treize conseiller(e)s l'ont accompagné. Bruno Belin nous reçut au Palais du Luxembourg en fin de matinée pour un déjeuner de travail au cours duquel il prit le temps d'expliquer longuement mais simplement l'histoire de cette institution ainsi que son rôle et son fonctionnement.

Le Sénat est la deuxième Chambre du Parlement de la République Française, son rôle principal est d'assurer la représentation des collectivités territoriales. Les Sénateurs votent les lois et avec l'Assemblée Nationale, assurent le contrôle de l'action du Gouvernement.

Les sénateurs français sont élus au suffrage universel indirect, par un collège de "grands électeurs" (élus départementaux et municipaux). Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans ; la durée du mandat est de six ans.

348 Sénateurs siègent dans cette Chambre et appartiennent à différents groupes d'intervention : sept Commissions Permanentes - Bruno Belin dans celle des finances - , six Délégations, des Groupes d'amitiés avec les pays étrangers, ...

Après cet intéressant exposé, une visite guidée du Palais nous a permis d'admirer sa richesse architecturale. Quatre salles ont particulièrement retenu l'attention : celles du Livre d'Or, de la Grande Pairie et des Conférences ainsi que la bibliothèque.

Nous avons aussi pu assister à une partie de la séance des "questions d'actualité au Gouvernement" où plusieurs ministres, dont le premier, ont du répondre aux sénateurs qui les interpellaient.

Une journée bien remplie qui laissera un excellent souvenir.



## État Civil



Depuis Octobre, nous avons enregistré deux naissances :

- Alba BERRY
- Hugo GOURDON



Sept Availles(es) sont décédé(e)s :

- Bernard MIREBEAU
- Daniel PAIN
- Jacky PELTIER
- Denise TÉXÈDRE
- Michel RAIMBAULT
- Nicole FAUCHER
- François DUMOULIN



## Utilisez Intramuros, c'est pratique et gratuit



Cette application qu'il est très facile de télécharger sur n'importe quel smartphone peut vous rendre de nombreux services :

vous informer des actualités de la commune dans tous les domaines, signaler des problèmes, re-trouver ses clés, son chat ou son chien, recevoir une alerte de sécurité, ...

Cette application ne présente aucun risque pour vous car vous n'avez aucun renseignement personnel à communiquer et vous ne risquez pas d'être envahi par de la publicité car seuls les services municipaux ont la possibilité de publier du contenu.

Si vous avez téléchargé l'application vous pouvez choisir de recevoir ou non une alerte à la publication de chaque nouvelle information.

Beaucoup d'habitants doivent trouver cet outil utile car les statistiques nous montrent que certains jours c'est près de 200 consultations qui sont faites. Si vous n'êtes pas convaincu(e), parlez-en à vos voisins ou amis qui l'utilisent !

Et si vous ne vous sentez pas à l'aise pour la télécharger ou pour débiter l'utilisation, n'hésitez pas à venir demander au secrétariat de mairie ou à un élu.

Sachez aussi que tous les jeudis matin des semaines impaires, la permanence de France Services est là pour vous aider sur ce type de sujets.

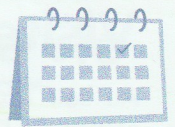
## Des nouvelles du FABLAB

Le FABLAB installé dans l'école d'Availles est un lieu d'éveil scientifique et technologique. Il s'agit d'une salle dédiée au partage et à l'apprentissage, au bricolage, au découpage et à l'assemblage. Un endroit pour les petits et les grands, pour les élèves et les enseignants, pour les experts et les curieux.

Depuis quelques semaines, le FABLAB a commencé ses activités. Pendant la journée, les enseignants peuvent y venir pour réaliser des expérimentations, des activités scientifiques avec leurs élèves. Après le temps scolaire, le FABLAB s'ouvre au milieu associatif et c'est la MJC qui y propose une activité de découverte pour les jeunes et les plus grands. Du matériel est à disposition et des projets commencent germer. On y trouve des ordinateurs portables, imprimante 3D, initiation à l'électronique, aéromodélisme, montage vidéo, photographie ou encore la programmation. Chacun peut venir s'initier, se perfectionner ou partager sa passion, son savoir-faire. Les curieux sont les bienvenus. Venez le mardi à 18h ! On vous expliquera tout du fonctionnement du FABLAB. Très récemment, l'équipe enseignante a déposé une candidature dans le cadre du dispositif "FABLAB à l'école" auprès des services de l'académie de Poitiers. Nous venons d'apprendre que l'école d'Availles a été retenue ! Bravo à toute l'équipe. Les enseignants vont ainsi bénéficier d'une formation et d'un accompagnement pour exploiter au mieux les ressources du FABLAB dans le cadre de leur enseignement. De plus, par ce dispositif, du matériel en prêt vient compléter l'équipement : une machine à coudre, une machine de découpe vinyle, une scie à chantourner et une autre imprimante 3D.



Le Comité des fêtes et les représentants  
 des associations de la commune vous proposent le  
**PROGRAMME DES ANIMATIONS  
 DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2024**



**Vendredi  
 5 Avril**  
 à 20h30



**Loto**

organisé par l'Espérance et animé par Jean-Marie  
 Réservations : 06 52 12 14 90

**Samedi  
 13 Avril**  
 à partir de 20h30



**Concert de l'Harmonie Châtelleraudaise**

pour la MJC  
 Entrée gratuite, la recette de la buvette est destinée au voyage des jeunes à Paris

**Mercredi  
 8 Mai**



**Commémoration**

par la Mairie

**Mercredi  
 8 Mai**  
 de 10h à 18h



**Tournoi football**

jeunes catégories U11 et U13 Stade municipal

**Vendredi  
 24 Mai**  
 à partir de 19h



**Fête des voisins**

organisée par le Comité des Fêtes avec le groupe Lois&clark.  
 Derrière l'Espace René Descartes. Buvette et restauration sur place. Entrée libre et gratuite

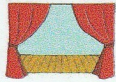
**Samedi  
 8 Juin**  
 à partir de 13h30



**Concours de belote**

organisé par Le Temps Retrouvé à l'Espace René Descartes. Contact : 06 13 30 56 23

**Dimanche  
 16 Juin**  
 à partir de 12h



**Fête de la MJC**

avec animation, pique-nique et à partir de 15h, spectacle de danse et de théâtre

**Vendredi  
 21 Juin**



**Fête de l'école**

organisée par l'APE à l'Espace René Descartes avec l'équipe enseignante. En soirée.  
 Contact : S. Guilbot au 06 66 27 66 31

**Samedi  
 22 Juin**  
 à partir de 19h



**Feu de St-Jean**

à Prinçay, organisé par le Comité des Fêtes avec animation musicale.  
 Buvette et restauration sur place. Retraite aux lampions.  
 Manifestation organisée sous réserve de l'accord préfectoral

**Dimanche  
 23 Juin**  
 à partir de 13h



**Repas champêtre**

organisé par les Amis de Prinçay.  
 Réservation au 05 49 93 61 13 ou 06 48 36 66 86

**Dimanche  
 30 Juin**  
 à 15h



**Audition musicale**

par la MJC.

**Vendredi  
 5 Juillet**



**Café-terrace en musique**

organisé par le Comité des Fêtes et la municipalité.

**MANIFESTATION HORS D'AVAILLES**

**Randonnée Marche** (6,5 - 8,5 - 11 - 14,5 km)

**Dimanche 14 avril** à La Roche-Posay. Inscription de 8h à 9h (ravitaillement à mi-parcours)

**Randonnée VTT** (de 11 km parcours familial à 46 km)

**Dimanche 26 Mai** à La Roche-Posay. Inscription de 8h à 9h.

Organisées par ASAVIE. Renseignements et inscriptions : Sylvie Martinet 06 78 89 15 30